



Paroisse Saint Matthieu

Annonces du 07 décembre 2024

Par **Alain** le 6 décembre 2024

2^{ème} dimanche de l'Avent (Année C)

1^{ère} Lect. : Ba 5, 1-9

Ps : 125

2^{ème} Lect. : Ph 1, 4-6.8-11

Ev : Lc 3, 1-6

Annonces de la semaine

Dimanche 8 décembre étant le 2^{ème} dimanche de l'Avent, la solennité de l'Immaculée Conception est donc reportée au lundi 9 décembre. La messe sera célébrée uniquement à N.D. de la Mer à 18h00. Elle sera précédée par un temps de confessions à 17h15.

Réouverture de l'accueil à N.D. de la Mer (vente des bougies et réception des intentions de messe) :

- les mardis et jeudis de 9h à 12h
- les samedis de 9h à 11h

Confessions et chapelet tous les samedis à N.D. de la Mer à 17h10.

Quête par Carte Bancaire :

Nous venons de faire l'acquisition d'un panier électronique pour vous permettre de faire votre offrande avec votre carte bancaire. Comment cela se passe? C'est très simple : il vous suffit de lever le doigt et la personne qui dispose du panier électronique viendra auprès de vous. Vous pourrez alors choisir sur l'écran le montant de votre offrande. Nous avons besoin de constituer une petite équipe de personnes (4 au minimum) pour assurer ce service de façon régulière. Merci de vous faire connaître à l'issue de la messe. La quête traditionnelle est bien sûr maintenue !

Préparation à Noël

Durant ce temps de l'Avent, nous vous invitons à venir déposer au pied de l'autel, soit avant la messe, soit pendant l'offertoire, des denrées alimentaires **non périssables**, qui seront redonnées à l'ASF(association secours familles).

Une vente de billets de tombola sera faite à la sortie de la messe au profit des activités des enfants du catéchisme.

Notre évêque a rédigé une lettre pastorale concernant l'accueil des personnes qui viennent frapper à la porte de l'église. Cette lettre est à disposition sur les présentoirs, sous forme de petits livrets.

Messes du temps de Noël

Le 24 décembre :

- 18h00 N.D. de la Mer
- 19h00 Sainte Famille
- 22h30 Saint Pierre, Haut de Cagnes

Le 25 décembre :

- 11h00 N.D. de la Mer
- 10h30 Sainte Famille
- 11h00 Saint Pierre, Haut de Cagnes

Le 31 décembre, une messe sera célébrée à 18h00 à la Sainte Famille

Le 1^{er} janvier, une messe sera célébrée à 11h00 à N.D. de la Mer